



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/02/14

Reçu en Préfecture le : 28/02/14
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 24 février 2014
D-2014/132

Aujourd'hui 24 février 2014, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

(Présidence de Monsieur Hugues MARTIN à partir de 19h10) Interruption de séance de 17h00 à 17h20

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Nicolas BRUGERE, Monsieur Maxime SIBE, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOUD, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN,

Excusés :

Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Joël SOLARI, Madame Nicole SAINT ORICE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Madame Wanda LAURENT, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Natalie VICTOR-RETALI

Restructuration partielle du groupe scolaire Condorcet. Signature des marchés

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la restructuration partielle du groupe scolaire Condorcet, une procédure adaptée a été lancée par la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique sur la base d'un cahier des charges réalisé par la maîtrise d'œuvre privée: POGGI & GARRIGUE Architectes.

Le marché est décomposé en 15 lots et le coût est estimé à 2 025 900€HT (hors options).

A l'issue de l'analyse technique, les offres des entreprises suivantes ont été classées en premier:

- Lot n° 1 : voirie et réseaux divers

Société MALET pour un montant de 54 213,55 euros HT.

- Lot n° 2 : gros œuvre/démolition

Société MAB pour un montant de 379 166,45 euros HT.

En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 240 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

- Lot n° 3 : étanchéité

Société SOPREMA pour un montant de 98 884 euros HT. (offre de base + option n° 1).

- Lot n° 4 : bardage, isolation par l'extérieur

Faute de réponse, ce lot fera l'objet d'une nouvelle consultation.

- Lot n° 5 : menuiserie aluminium

Société LABASTERE pour un montant de 260 216 euros HT. (offre de base + Option n° 2).

En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 130 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

- Lot n° 6 : menuiseries acier/ serrurerie

CONSTRUCTIONS SAINT ELOI pour un montant de 19 394,26 euros HT.

- Lot n° 7 : menuiseries bois/ agencement

Société LATORRE pour un montant de 58 000 euros HT.

- Lot n° 8 : platerie
Société BLR pour un montant de 43 990 euros HT.
- Lot n° 9 : revêtements sols/murs
Société MINER pour un montant de 88 175,04 euros HT. (offre variante).
- Lot n° 10 : faux plafonds
Société PLAFONDECOR pour un montant de 65 546,92 euros HT.
- Lot n° 11 : peinture/nettoyage
Société SOPREA pour un montant de 28 956,75 euros HT (offre de base + Options 1 et 2).
- Lot n° 12 : chambre froide/ équipements frigorifiques
Société CREAT SERVICES pour un montant de 15 695 euros HT.
- Lot n° 13 : électricité, courants forts/ courants faibles
Société INEO AQUITAINE pour un montant de 147 334,79 euros HT. (offre de base + options 1 et 2).
- Lot n° 14 : cvc /plomberie sanitaire
Société TECH FROID CLIMAT pour un montant de 261 450 euros HT.
En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 150 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.
- Lot n° 15 : ascenseur
Société ASCENSUD pour un montant de 22 000 euros HT.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer :

- les marchés avec les sociétés précitées en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

- l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre sans incidence financière, engageant le concepteur sur le coût des travaux résultant de la passation des marchés.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 213, article 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 février 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE